

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (2007)  
**Heft:** 1760

**Artikel:** L'UDC rattrapée par les institutions, sa propre suffisance et l'âge du capitaine : les superstratèges de l'UDC battus à leur propre jeu : une défaite durable, encaissée faute de reconnaître l'intelligence des gens et des institutions

**Autor:** Jaggi, Yvette

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1024510>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## L'UDC rattrapée par les institutions, sa propre suffisance et l'âge du capitaine

*Les superstratèges de l'UDC battus à leur propre jeu. Une défaite durable, encaissée faute de reconnaître l'intelligence des gens et des institutions*

Yvette Jaggi (16 décembre 2007)

«*Hannibal*» l'avait amené. Darbellay l'a emmené. Il y a quatre ans, Christoph Blocher bénéficiait d'une opération stratégique sans précédent. Il vient de tomber par l'union de forces qu'il a tout simplement sous-estimées – comme il méprise tout ce qui lui résiste. Moi ou rien ni personne d'autre.

Il faut dire que les résultats du 21 octobre avaient de quoi rendre les dirigeants de l'UDC confiants dans la suite des opérations électorales. Certes, les seconds tours pour le Conseil des Etats, dans les cantons de Vaud, Saint-Gall et Zurich surtout, n'étaient pas rassurants. Mais pas de quoi augmenter la paranoïa habituelle, suffisamment nourrie par les soi-disant complots, ourdis en particulier par cette brave sous-commission Meier-Schatz. Pas de quoi non plus ébranler le moral d'un chef qui se croit investi d'une mission de salut national, ni ses lieutenants, tous persuadés d'avoir définitivement raison. Au point d'oublier des données aussi importantes que le mode d'élection, majoritaire et indirect, prévalant pour la désignation des membres de l'exécutif fédéral. Comme si les mêmes qui avaient su compter jusqu'à 246 il y a quatre ans avaient oublié leur arithmétique et croyaient les détracteurs de Blocher incapables de construire une majorité de grands électeurs en

moins d'un jour.

Prétention fatale. Le président Ueli Maurer qui a eu, tout comme l'intermédiaire socialiste Andrea Hä默erle, deux brèves conversations téléphoniques avec Eveline Widmer-Schlumpf dans les heures précédant le vote, en a tiré des conclusions exactement inverses; le Zurichois a cru comprendre que la candidate involontaire refuserait son éventuelle élection alors que le Grison Hä默erle a estimé qu'elle oserait siéger au gouvernement sans l'appui de son groupe, de facto déjà refusé à Samuel Schmid.

De fait, l'UDC se trouve rattrapée par ce qu'elle a négligé, méprisé même, les institutions et les usages. Par les Chambres fédérales, dont les membres ont une fois de plus rappelé «*qui commande dans ce pays*» au moment d'élire l'exécutif, sans instruction. Tous les partis, PS en tête, savent ce que cela peut vouloir dire. Par les cantons ensuite, dont les sections UDC renâclent à l'alignement souhaité dans l'entourage de Christoph Blocher, parce qu'elles entretiennent un rapport différencié au pouvoir. Par ses propres outrances aussi et les menaces tous azimuts, proférées par MM. Maurer, un président qui renvoie les femmes au foyer et à l'autel, Mörgeli, un historien qui ne craint pas les contre-vérités ni

les accusations les plus dures en politique, Freysinger, un écrivain qui s'exprime sans complexe avec une vulgarité haineuse et un inoxydable triomphalisme. Pour ne rien dire d'Ulrich Schlüer, dont l'initiative anti-minarets révulse jusque dans les rangs blochériens.

Ce qui aura sans doute le plus frappé, et choqué, reste la dimension nationale et personnalisée donnée à la campagne 2007. Même portrait, mêmes affiches, mêmes moutons d'Arbon à Genève et de Bâle à Chiasso. Comme si le peuple élisait le Conseil fédéral – thème de la prochaine initiative de l'UDC, promise à l'insucess que son caractère *unschweizerisch* lui vaudra certainement.

Comment l'UDC va-t-elle organiser son propre sauvetage? Grâce aux millions de Christoph Blocher? Même si l'argent ne suffit pas, le financement des partis va faire l'objet d'une réglementation en Suisse aussi. Grâce à un parachutage du même Blocher à la faveur des élections cantonales du printemps prochain à Schwyz par exemple, voire à Saint-Gall ou en Thurgovie? Une opération d'un genre inédit en Suisse, où elle risque bien de mal passer, surtout au profit d'un personnage qui ferait son retour aux affaires à un âge où en principe on les a quittées. Grâce à l'apprentissage d'une

politique variant selon les étages de l'Etat fédératif helvétique, de surcroît différenciée au niveau de la Confédération, avec opposition au seul Conseil fédéral mais participation critique aux travaux parlementaires? Difficilement praticable dans le quotidien politique, une telle «déconstruction sélective» serait encore plus difficile à expliquer et à coordonner.

Au total, la redistribution des cartes après le 12 décembre 2007 va se faire dans la douleur, et pas seulement à l'UDC. Car dans les autres formations aussi, l'année qui s'achève laissera des traces. Quant aux institutions, elles auront été passablement malmenées sans que s'annonce une véritable réforme du système, notamment pour l'élection du Conseil fédéral. Pour l'heure, la rage et la joie

dominent, dans l'un et l'autre camp. L'heureuse surprise une fois dégustée, les gagnants du 12 décembre auront la responsabilité de transformer l'essai et de reconstruire une véritable concorde, avec mise en œuvre d'un programme commun comprenant des réponses acceptables aux principaux défis du proche avenir.

## **Election du Conseil fédéral: retour à la (presque) normale**

*Erreur réparée avec l'éviction de Blocher, mais la concorde n'est pas encore sauvée*

Jean-Daniel Delley (12 décembre 2007)

La véritable révolution, c'est en 2003 qu'elle eût lieu. Le parlement a élu alors un personnage incapable d'intégrer le collège gouvernemental, imposé par son parti sous la menace d'une opposition systématique et peu respectueux de la séparation des pouvoirs et de l'Etat de droit. Ce faisant la majorité parlementaire a mis en danger la collégialité de l'exécutif, condition indispensable de son fonctionnement. Et, contrairement aux apparences, elle a mis à mal le principe de concorde en accordant une place injustifiée à une UDC plus intéressée à son profil qu'à la solution des grands problèmes de l'heure. Aujourd'hui, c'est un retour à la normale qu'a décidé ce même parlement, conscient de son erreur.

Retour aux conditions d'une collégialité assumée d'abord. En quatre ans, le tribun zurichois a montré à l'envi qu'il

est resté un chef de clan et non un magistrat, jouant sa partition de soliste au service exclusif de son parti, ne craignant pas les mensonges les plus grossiers et le recours à la chasse aux sorcières pour asseoir son influence.

La concorde ensuite, le mot le plus souvent prononcé ce matin du 12 décembre, mais aussi le plus maltraité. Tous les partis ont fait allégeance à ce principe, pour aussitôt le trahir dans leurs propos. Mais l'éviction de Christoph Blocher ne traduit pas encore un retour complet à la concorde. Car ce principe ne relève pas de l'arithmétique, il faut le répéter inlassablement face aux efforts de réduction dont il fait l'objet. En Suisse, aucun parti ne peut prétendre participer au Conseil fédéral sur la base de sa seule force électorale. C'est pourquoi les partis ne sont devenus gouvernementaux que par cooptation: d'abord les conservateurs catholiques –

aujourd'hui PDC – à la fin du 19ème siècle, les paysans, artisans et bourgeois (UDC) ensuite, les socialistes enfin. Mais cette cooptation obéit à des règles: le besoin d'élargir l'éventail politique au gouvernement pour obtenir des majorités solides au Parlement comme devant le peuple, ce qui implique l'adhésion des partis candidats au Conseil fédéral à des positions considérées comme importantes par leurs partenaires. Aujourd'hui, en refusant tout rapprochement avec l'Union européenne – l'adhésion, puis l'Espace économique et les accords bilatéraux –, l'UDC met en péril la position politique et économique de la Suisse. Ne serait-ce que pour cette raison, elle n'est capable de concorde.

Non, la présence d'un Samuel Schmid et, le cas échéant, d'une Eveline Widmer-Schlumpf au gouvernement ne respecte pas la concorde,